

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/03/2026 - B2026/002891 - 2012 B 01409 - 789 233 798 - 2BC2L

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2BC2L		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise : 3 RUE DES HAVEUSES 42230 ROCHE LA MOLIERE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 7 8 9 2 3 3 7 9 8 0 0 0 2 2			Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice N clos le 31/12/2025						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 249	106	1 143
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	68 819		68 819
		Constructions AP	AQ	550 636	320 744	229 891
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	2 096	401	1 694
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	8 166	6 712	1 453
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI	405		405
TOTAL (II)		BJ	BK	631 374	327 965	303 408
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	2 962		2 962
		Autres créances (3) BZ	CA	9 260		9 260
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
	Disponibilités CF	CG	3 250		3 250	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	15 473		15 473	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	646 847	327 965	318 881
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 2BC2L		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .25.000)	DA		25 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		(10 153)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(833)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		14 013
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		112 696	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		188 528	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		2 233	
	Dettes fiscales et sociales	DY		1 410	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		304 868	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		318 881	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		236 816		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N		Désignation de l'entreprise : SARL 2BC2L		Néant <input type="checkbox"/>	*	
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 485	FB		FC	1 485	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	51 883	FH		FI	51 883
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	53 368	FK		FL	53 368	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	53 368
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 575	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	13 045	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 136	
	Salaires et traitements*					FY	1 672	
	Charges sociales (10)					FZ	827	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (14)				GA	28 437
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	49 694	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 674	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	4 507	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	4 507	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 507)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(833)	

Désignation de l'entreprise		SARL 2BC2L		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	53 368	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	54 202	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(833)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SARL 2BC2L		Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	1 249	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG	68 819	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	546 756	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP	3 880	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	1 800	KT		KU	2 096	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	3 099	KW		KX		
	Matériel de transport*						KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	15 584	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	639 939	LO		LP	2 096	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	405	1U		1V			
TOTAL IV						1Q	405	1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	641 594	0H		0J	2 096		
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV		LW	1 249	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY	68 819	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB	546 756	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
	Inst. gales, agencets et am. des constructions						IS		MG		MH	3 880	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT	1 800	MJ		MK	2 096	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers					IU		MM		MN	3 099	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW	10 517	MS		MT	5 067	
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
Avances et acomptes						NC		ND		NE			
TOTAL III						IY		NG	12 317	NH	629 718		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		M7		
	Autres participations						I0		0X		0Y		
	Autres titres immobilisés						11		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières						12		2E		2F	405	
	TOTAL IV						13		NJ		NK	405	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		0K	12 317	0L	631 374		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2BC2L</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	106	PF		PG		PH	106
TOTAL I		RK	106	RM		RN		RO	106
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	291 159	PN	27 337	PO		PQ	318 497
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	1 859	PW	388	PX		PY	2 247
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 800	QA	401	QB	1 800	QC	401
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 335	QE	309	QF		QG	1 645
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 584	QM		QN	10 517	QO	5 067
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	311 738	QV	28 437	QW	12 317	QX	327 859
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	311 844	ØP	28 437	ØQ	12 317	ØR	327 965
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2BC2L

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	405	UV		UW	405			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	2 962		2 962					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 907		1 907				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	3 868		3 868				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 485		3 485					
	Charges constatées d'avance		VS								
TOTAUX			VT	12 628	VU	12 222	VV	405			
RENOIS	(1)	Montant des	VD								
		- Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	112 696		44 645		68 051			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	8 000		8 000						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 233		2 233						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	88		88						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 299		1 299					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	22		22					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	180 528		180 528						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	304 868	VZ	236 816		68 051			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	105 028			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	44 921	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL 2BC2L		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N. clos le : 31/12/2025			
I. RÉINTÉGRATIONS			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
TOTAL I					WR		
II. DÉDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WS 833		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WH	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WP	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WW	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					XB	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					I6	
	Majoration d'amortissement*					I6	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quidecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD				
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XH 833		
			bénéfice (I moins II)		XI		
			déficit (II moins I)		XJ 833		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN XO 833		

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2BC2L</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	111 687
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	111 687
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	834
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	112 521
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2BC2L</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	(6 253)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	(3 899)		Dividendes		- Autres réserves	ZD	
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZE	
	TOTAL I			ØF	(10 153)		Report à nouveau			ZG	(10 153)
							(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(10 153)
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7					YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8					XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	1 011	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES					ST	12 033	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	13 045	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	663	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)			ZS					9Z	3 473	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	4 136	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	10 674	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	2 395	
DIVERS	- Montant brut des salaires *								ØB	1 672	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2BC2L

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	MOBILIER DIVERS CARREFOUR D 31/03/2014	1 418		1 418	
	2	MAT SONO CARREFOUR DU SON 06/01/2014	2 374		2 374	
	3	MAT SONO CARREFOUR DU SON 31/03/2014	5 008		5 008	
	4	ORDINATEUR 10/03/2015	1 001		1 001	
	5	EVORA SP60 20/10/2016	1 800		1 800	
	6	UNITE CENTRALE ASUS D320MT 18/10/2017	714		714	
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2BC2L

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SARL 2BC2L					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 2BC2L Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	1
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Cegid Group

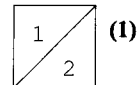
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

* Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 7 8 9 2 3 3 7 9 8 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2BC2L

ADRESSE (voie) 3 RUE DES HAVEUSES

CODE POSTAL 42230 VILLE ROCHE LA MOLIERE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	46		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	204		
Total des lignes P1 + P2			P5	7	Total des lignes P3 + P4	P6	250

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination PML INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 803871268 % de détention 11.60 Nb de parts ou actions 29

Adresse : N° 11 Voie RUE MICHEL RONDET

Code Postal 42230 Commune ROCHE LA MOLIERE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille LATHUILLERE Prénom(s) PHILIPPE

Nom d'usage % de détention 31.60 Nb de parts ou actions 79

Naissance : Date 01011961 N° Département 42 Commune ROCHE LA MOLIERE Pays FRANCE

Adresse : N° Voie

Code Postal 42170 Commune SAINT JUST SAINT RAMBERT Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille BASTIDE Prénom(s) PHILIPPE

Nom d'usage % de détention 24.80 Nb de parts ou actions 62

Naissance : Date 06051968 N° Département 42 Commune FIRMINY Pays FRANCE

Adresse : N° Voie LE VIEUX BOURG

Code Postal 42230 Commune ST VICTOR SUR LOIRE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2	(1)
2	

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 7 8 9 2 3 3 7 9 8 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2BC2L

ADRESSE (voie) 3 RUE DES HAVEUSES

CODE POSTAL 42230 VILLE ROCHE LA MOLIERE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	46
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	204
Total des lignes P1 + P2			P5	7	
			Total des lignes P3 + P4		
			P6	250	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom de famille	LATHUILIERE	Prénom(s)	MAXIME
Nom d'usage		% de détention	20.00	Nb de parts ou actions	50
Naissance : Date	28051985	N° Département	42	Commune	ST ETIENNE
				Pays	FRANCE
Adresse : N°	11	Voie	PLACE VILLEBOEUF		
Code Postal	42100	Commune	ST ETIENNE	Pays	FRANCE

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 7 8 9 2 3 3 7 9 8 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2BC2L

ADRESSE (voie) 3 RUE DES HAVEUSES

CODE POSTAL 42230 VILLE ROCHE LA MOLIERE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2025**

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case				<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				<input type="checkbox"/>

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SARL 2BC2L	
SIRET	7 8 9 2 3 3 7 9 8 0 0 0 2 2
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
3 RUE DES HAVEUSES BP8 42230 ROCHE LA MOLIERE	

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

Activités exercées	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
		<input type="checkbox"/>

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	834
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15 %	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations				
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A		
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 <i>quindecies</i> A	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 <i>quaterdecies</i>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quaterdecies</i>	Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodecies</i>		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire :			
- du comptable : SARL BPA			
19 RUE DE CORDES 42700 FIRMINY			Tél : 0477101573
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément : <input style="width: 100px;" type="text"/>			

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			(e)	
			(f)	
			(g)	
			(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5	6	7	8

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 250	106	1 144	1 144
Immobilisations corporelles				
Terrains	68 819		68 819	68 819
Constructions	550 636	320 745	229 892	257 617
Installations techniques, matériel et outilla	2 097	402	1 695	
Autres immobilisations corporelles	8 167	6 713	1 454	1 764
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	406		406	406
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 962		2 962	6 990
Fournisseurs débiteurs	3 485		3 485	3 605
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 907		1 907	1 057
Autres créances	3 868		3 868	3 868
Divers				
Disponibilités	3 250		3 250	17 919
TOTAL ACTIF	646 847	327 966	318 882	363 189

Détail Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
641100 - Salaires appointements	1 672,58	
645100 - Cotisations à l'URSSAF	827,42	
Charges de personnel	2 500,00	
758000 - Produits divers gestion courante	0,19	0,44
Autres produits	0,19	0,44
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	28 437,60	28 035,71
Dot. amortissements et provisions	28 437,60	28 035,71
658000 - Charges diverses gestion courante	0,46	0,10
Autres charges	0,46	0,10
661160 - Intérêts sur emprunts et dettes	4 490,38	4 656,06
661600 - Intérêts bancaires	17,57	
Charges financières	4 507,95	4 656,06
671000 - Charges exception. s/opérat.gestion		0,31
Charges exceptionnelles		0,31
Résultat exceptionnel		-0,31
RESULTAT DE L'EXERCICE	-833,55	-3 899,92

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	25 000	25 000
Report à nouveau	-10 153	-6 253
Emprunts	112 697	157 674
Découverts et concours bancaires		44
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	112 697	157 718
Emprunts et dettes financières diverses	8 000	4 000
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	180 528	180 528
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 233	2 776
Organismes sociaux	88	88
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 299	3 208
Autres dettes fiscales et sociales	23	23
Dettes fiscales et sociales	1 410	3 319
TOTAL PASSIF	318 882	363 189

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
205000 - Concessions et droits similaires	1 249,67		1 249,67	1 249,67
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		106,15	-106,15	-106,15
Concessions, brevets et droits assimilés	1 249,67	106,15	1 143,52	1 143,52
Immobilisations corporelles				
211000 - Terrains	68 819,20		68 819,20	68 819,20
Terrains	68 819,20		68 819,20	68 819,20
213100 - Batiments	546 756,22		546 756,22	546 756,22
213500 - Installations générales	3 880,00		3 880,00	3 880,00
281310 - Amortis. constructions		318 497,53	-318 497,53	-291 159,72
281350 - Amortis. agencements constructio		2 247,17	-2 247,17	-1 859,17
Constructions	550 636,22	320 744,70	229 891,52	257 617,33
215400 - Matériel industriel	2 096,83		2 096,83	1 800,00
281540 - DAP MATERIEL OUTILLAGE TE		401,89	-401,89	-1 800,00
Installations techniques, matériel et outilla	2 096,83	401,89	1 694,94	
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.div.	3 099,00		3 099,00	3 099,00
218310 - Matériel informatique				1 715,67
218400 - Mobilier	5 067,71		5 067,71	6 485,86
218410 - MATERIEL SONORISATION				7 383,18
281810 - Amortis. instal. gales, agenct. div		1 645,05	-1 645,05	-1 335,15
281830 - Amortis. matér.bureau et informat				-1 715,67
281840 - Amortis. mobilier		5 067,71	-5 067,71	-6 485,86
281841 - DOT AMORTISSEMENT MAT S				-7 383,18
Autres immobilisations corporelles	8 166,71	6 712,76	1 453,95	1 763,85
Immobilisations financières				
275500 - Cautionnements	405,60		405,60	405,60
Autres immobilisations financières	405,60		405,60	405,60
Stocks				
Créances				
411000 - CLIENTS 20 %	2 962,44		2 962,44	6 990,36
Clients et comptes rattachés	2 962,44		2 962,44	6 990,36
401000 - Fournisseurs				119,38
409600 - Fournisseurs - emballages à rend	3 485,26		3 485,26	3 485,26
Fournisseurs débiteurs	3 485,26		3 485,26	3 604,64
445800 - Régularisation de TVA collectée	1 907,00		1 907,00	1 057,16
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 907,00		1 907,00	1 057,16
447000 - Autres impôts taxes et verst. assi	3 868,00		3 868,00	3 868,00
Autres créances	3 868,00		3 868,00	3 868,00
Divers				
512000 - BP2L	140,14		140,14	14 671,74
512200 - CREDIT MUTUEL	3 110,22		3 110,22	3 247,44
Disponibilités	3 250,36		3 250,36	17 919,18
TOTAL ACTIF	646 847,29	327 965,50	318 881,79	363 188,84

Bilan détaillé

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	25 000,00	25 000,00
Capital social ou individuel	25 000,00	25 000,00
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-10 153,10	-6 253,18
Report à nouveau	-10 153,10	-6 253,18
164110 - PRET BPL 7044614 206160€	53 139,38	69 206,45
164120 - Emprunt BPLL 5909914	4 222,63	16 829,09
164130 - PRET CM 207K€ 205987 02	55 173,86	71 421,46
168840 - Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	160,92	217,20
Emprunts	112 696,79	157 674,20
518100 - Banque - Intérêts courus à payer		44,11
Découverts et concours bancaires		44,11
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	112 696,79	157 718,31
165000 - Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00	4 000,00
Emprunts et dettes financières diverses	8 000,00	4 000,00
455171 - COMPTE COURANT MAXIME LATHUILLIERE	15 029,07	15 029,07
455172 - COMPTE COURANT PHILIPPE BASTIDE	30 000,00	30 000,00
455175 - COMPTE COURANT PHILIPPE LATHUILLIERE	59 999,00	59 999,00
455176 - PML	45 500,00	45 500,00
455177 - COMPTE COURANT BM AUTO	30 000,00	30 000,00
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	180 528,07	180 528,07
401000 - Fournisseurs	2 233,10	2 776,40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 233,10	2 776,40
431000 - Sécurité sociale	0,06	0,06
437080 - SALAIRES 06/2019	0,66	0,66
437230 - ALLIANZ	87,18	87,18
437800 - Autres caisses	0,49	0,49
Organismes sociaux	88,39	88,39
445510 - TVA à décaisser	803,00	1 888,00
445620 - TVA déductible s/immobilisations	0,01	
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces	1,39	
445711 - TVA COLLECTEE 5.5 %	1,07	1,07
445712 - TVA COLLECTEE 20 %	493,74	1 165,06
445801 - Régularisation de TVA déductible		153,76
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 299,21	3 207,89
442100 - Prélèvements à la source (IR)	2,04	2,04
448600 - Etat - autres charges à payer	20,84	20,84
Autres dettes fiscales et sociales	22,88	22,88
Dettes fiscales et sociales	1 410,48	3 319,16
TOTAL PASSIF	318 881,79	363 188,84

Comptes annuels

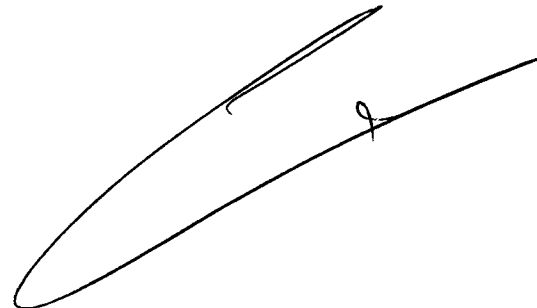
2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%
Ventes de marchandises	1 485	100,00	15 720	100,00
Coût d'achats marchandises vendues	1 575	106,07	22 319	141,98
MARGE COMMERCIALE	-90	-6,07	-6 599	-41,98
Production vendue	51 884	100,00	48 508	100,00
Cie de matières et sous-traitance			1 285	2,65
MARGE DE PRODUCTION	51 884	100,00	47 223	97,35
Autres achats et charges externes	13 045	24,44	7 793	12,13
Impôts, taxes et verst assimilés	4 136	7,75	4 039	6,29
Charges de personnel	2 500	4,68		
Autres produits				
Dot. amortissements et provisions	28 438	53,29	28 036	43,65
Autres charges				
Charges financières	4 508	8,45	4 656	7,25
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-834	-1,56	-3 900	-6,07



Détail Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
707003 - VENTES MARCHANDISES 20 %	1 485,12	2 510,00
707100 - COCKTAIL DINATOIRE		2 050,00
707150 - FORMULE RESTAURATION /BOISSONS 10 %		9 600,00
707180 - FORFAIT BOISSONS + SERVICES		1 560,00
Ventes de marchandises	1 485,12	15 720,00
607100 - Achats marchandise 5.5%		1 652,62
607200 - Achats marchandise 20 %	1 485,12	6 876,11
607300 - ACHATS MARCHANDISES 10 %		13 790,45
607400 - ACHATS MARCHANDISES EXONEREES	90,16	
Coût d'achats marchandises vendues	1 575,28	22 319,18
MARGE COMMERCIALE	-90,16	-6 599,18
706110 - SALONS ET SEMINAIRES	2 500,00	4 730,00
706300 - LOCATION SALLE		11 917,60
706400 - MENAGE ET RANGEMENT DE LA SALLE		500,00
706730 - ANIMATION MUSIQUE		350,00
708300 - Locations	49 383,58	31 010,00
Production vendue	51 883,58	48 507,60
604100 - SOUS TRAITANCE SANS TVA		1 285,00
Cie de matières et sous-traitance		1 285,00
MARGE DE PRODUCTION	51 883,58	47 222,60
606110 - Fournitures électricité	854,48	
606300 - Achats de petit équipement	415,00	72,19
611000 - Sous-traitance générale		1 047,50
611100 - PRESTATION DJ SOIREE		700,00
613000 - Locations		417,50
613510 - Locations de matériel technique		596,00
613540 - Location petits matériels		1 468,45
615000 - Entretien et réparations		210,00
615200 - Entretien immobilier	8 242,28	
615510 - Entretien du matériel technique	500,00	162,60
615610 - MAINTENANCE INFORMATIQUE	786,00	497,87
616000 - Primes d'assurance	265,10	886,30
622600 - Honoraires	719,36	695,04
622700 - Frais d'actes et contentieux	292,26	42,70
627700 - Commissions sur lettres de crédit	30,51	
627800 - Prestations de services bancaires	940,16	996,45
Autres achats et charges externes	13 045,15	7 792,60
635110 - Contribut° économique territoriale	663,00	
635120 - Taxes foncières	3 473,00	4 039,00
Impôts, taxes et verst assimilés	4 136,00	4 039,00

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2BC2L

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 318 882 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 834 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/02/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Comptes annuels

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SARL 2BC2L

3 RUE DES HAVEUSES
42230 ROCHE LA MOLIERE

APE : 6820B

Siret : 78923379800022



SARL BPA
19 rue de Cordes
42700 FIRMINY

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de LYON

Tél. 0477101573

Fax.

Courriel. jeanluc.paulhe@bpa-comptabilite.fr

Web. www.cb-comptabilite.fr

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
Etats de synthèse	3
Soldes intermédiaires de gestion	4
Détail Soldes intermédiaires de gestion	5
Bilan	7
Bilan détaillé	9
Annexe	11
Règles et méthodes comptables	12
Notes sur le bilan	14
Autres informations	18
Dossier de gestion	19
Dossier de Gestion	20
Etats fiscaux	29

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL 2BC2L relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

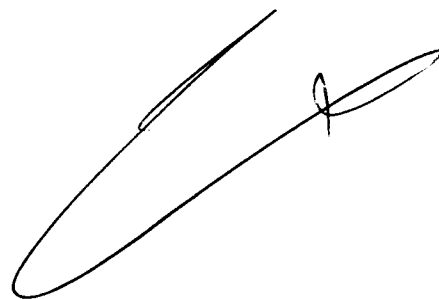
Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 46 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	318 882
Chiffre d'affaires	53 369
Résultat net comptable (Perte)	-834

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à FIRMINY
Le 24/02/2026



PAULHE JEAN-LUC
expert comptable

Comptes annuels

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etats de synthèse

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 250			1 250
Immobilisations incorporelles	1 250			1 250
- Terrains	68 819			68 819
- Constructions sur sol propre	546 756			546 756
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	3 880			3 880
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 800	2 097	1 800	2 097
- Installations générales, agencements aménagement divers	3 099			3 099
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 585		10 517	5 068
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	639 939	2 097	12 317	629 719
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	406			406
Immobilisations financières	406			406
ACTIF IMMOBILISE	641 594	2 097	12 317	631 374

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	106			106
Immobilisations incorporelles	106			106
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	291 160	27 338		318 498
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 859	388		2 247
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 800	402	1 800	402
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 335	310		1 645
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 585		10 517	5 068
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	311 739	28 438	12 317	327 859
ACTIF IMMOBILISE	311 845	28 438	12 317	327 966

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 628 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	406		406
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 962	2 962	
Autres	9 260	9 260	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	12 628	12 223	406
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 304 868 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	112 697	44 645	68 051	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	8 000	8 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 233	2 233		
Dettes fiscales et sociales	1 410	1 410		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	180 528	180 528		
Produits constatés d'avance				
Total	304 868	236 817	68 051	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	44 921			
(**) Dont envers les associés	180 528			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 105 028 euros.

Charges à payer

	Montant
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	161
Etat - autres charges à payer	21
Total	182

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Comptes annuels

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dossier de gestion

Dossier de Gestion

Analyse du bilan

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles	1 250	1 250
Immobilisations corporelles	629 719	639 939
Immobilisations financières	406	406
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut	631 374	641 594
RESSOURCES		
Capital et réserves	14 847	18 747
Rétention de résultat	327 966	311 845
Résultat	-834	-3 900
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants d'associés	180 528	180 528
Total Capitaux Propres	522 507	507 220
Emprunts et dettes assimilées	120 697	161 674
Stocks		
Créances clients	2 962	6 990
Autres créances	9 260	8 530
Comptes de régularisation		
Total Créances	12 223	15 520
Dettes fournisseurs	2 233	2 776
Dettes fiscales et sociales	1 410	3 319
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Total Dettes	3 644	6 096
Trésorerie active	3 250	17 919
Trésorerie passive		44

Dossier de Gestion

Capacité d'autofinancement

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	-834	-3 900
+ Dotations aux amortissements	28 438	28 036
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	27 604	24 136

	31/12/2025	31/12/2024
Excédent Brut d'Exploitation	32 112	28 792
+ Transfert de charges		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation		
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers		
- Charges financières	4 508	4 656
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices		
= Capacité d'autofinancement	27 604	24 136

Dossier de Gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	27 604	
- Réduction des fonds propres		
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail	3 944	
Subventions d'investissement		
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cr		2 097
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		44 921
Variation du fonds de roulement net global		15 470

Dossier de Gestion

	31/12/2025	31/12/2024	Besoins	Dégagement
Variation des actifs				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients, comptes rattachés	2 962	6 990		4 028
Autres créances	9 260	8 530	730	
Comptes de régularisation				
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	2 233	2 776	543	
Dettes fiscales et sociales	1 410	3 319	1 909	
Autres dettes				
Comptes de Régularisation				
Dégagement net de fonds de roulement				845
Variation de la trésorerie active	3 250	17 919		14 669
Variations de la trésorerie passive		44	44	
Variation nette de trésorerie				14 625
Variation du fonds de roulement net global				15 470

Dossier de Gestion

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :		834
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	28 438	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	27 604	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières		
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice	3 944	
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice	3 944	
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		2 097
Réduction des fonds propres Remboursement de comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-		44 921
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		47 018
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	17 875	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	2 405	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Aucune variation des stocks		
Aucune variation des acomptes versés sur commandes		
Diminution de l'en-cours clients	4 028	
Augmentation des autres créances		730
Aucune variation des acomptes reçus		
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		543
Diminution des dettes fiscales et sociales		1 909
Aucune variation des autres dettes		
Dégagement généré par le financement du cycle d'exploitation	845	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	3 250	

Dossier de Gestion

Ratios

	31/12/2025	31/12/2024	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Stock moyen x nombre de jours	0 x 12 x 30	0 x 12 x 30	

Coût d'achat	1 575	22 319	
Créances clients x nombre de jours	2 962 x 12 x 30	6 990 x 12 x 30	

C.A. TTC	64 043	75 908	
Dettes fournisseurs x nombre de jours	2 233 x 12 x 30	2 776 x 12 x 30	

Achats TTC	17 015	35 776	

Dossier de Gestion

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
STRUCTURE FINANCIERE (exprimé en %)			
Capitaux propres	14 013	14 847	

Total dettes	304 868	348 342	
Emprunts	120 697	161 674	

Capitaux fixes	643 204	668 894	
Actif circulant - Stock	15 473 - 0	33 439 - 0	

Dettes hors emprunt	3 644	6 096	

Dossier de Gestion

Tableau de bord

	31/12/2025	31/12/2024
COMPTE DE RESULTAT		
Activité	53 369	64 228
Taux de variation (en %)	-16,91	0,00
Marge commerciale	-90	-6 599
Taux de marge (en %)	-6,07	-41,98
Marge globale	51 793	40 623
Valeur ajoutée	38 748	32 831
Excédent Brut d'Exploitation	32 112	28 792
Résultat d'exploitation	3 674	756
Résultat courant	-834	-3 900
Résultat net	-834	-3 900
Taux (en %)	-1,56	-6,07
STRUCTURE FINANCIERE		
Capacité d'autofinancement	27 604	24 136
Fonds de roulement net global	11 829	27 300
Besoin en fonds de roulement	8 579	9 425
Trésorerie	3 250	17 875

Dossier de Gestion

Score Conan et Holder

	31/12/2025	31/12/2024
Excédent Brut d'Exploitation (E.B.E)	32 112	28 792
Endettement global	304 868	348 342
Ressources permanentes	14 013	14 847
Total Bilan	318 882	363 189
Réalisable et disponible	15 473	33 439
Total Bilan	318 882	363 189
Charges financières	4 508	4 656
Chiffre d'affaires	53 369	64 228
Charges de personnel	2 500	
Valeur ajoutée	38 748	32 831
Valeur du score [Z]	-3,73	-1,95
Z = 24 R1 + 22 R2 + 16 R3 - 87 R4 - 10 R5		

Analyse du score Conan et Holder

Score moyen des entreprises	Valeur du score	Situation de l'entreprise	Probabilité de défaillance
	16		10%
	{		15%
Entreprises saines	{	Bonne situation	20%
	{		25%
	{		30%
	9		40%
	8		45%
Score moyen	{	Zone de prudence	50%
	{		55%
	{		60%
	4		65%
	3		70%
	{		75%
Entreprises défaillantes	{	Situation dangereuse	80%
	{		85%
	-5		90%

Comptes annuels

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etats fiscaux

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SARL

L'an deux mille vingt-six et le deux mars, à dix heures, les associés de la société SARL 2BC2L, société à responsabilité limitée au capital de 25000 €, se sont réunis au siège social à Roche la Molière (42230) – 3, rue des Haveuses, en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions.

Sont présents :

- M. LATHUILIERE Maxime qui détient 50 parts sociales,
- M. LATHUILIERE Philippe qui détient 79 parts sociales,
- M. BASTIDE Philippe qui détient 62 parts sociales,
- Mme BOUDJADI Katia qui détient 13 parts sociales,
- La SARL BM AUTO qui détient 17 parts sociales, représentée par M. BASTIDE Philippe, gérant de ladite société.
- La SARL PML INVEST qui détient 29 parts sociales, représentée par M. LATHUILIERE Maxime, co-gérant de ladite société et M. LATHUILIERE Philippe, co-gérant de ladite société.

qui détiennent ensemble 250 parts sociales sur un total de 250 représentant plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 23 des statuts,

L'assemblée est présidée par M. LATHUILIERE Maxime, associé gérant.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les récépissés des lettres recommandées de convocation,
- Les pouvoirs des associés représentés par les mandataires,
- Le rapport de gestion du gérant,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spéciale sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressées aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture du rapport de gestion du gérant et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce

Lecture est donnée du rapport du gérant.

La discussion est ouverte.

Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution :

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve les comptes annuels, à savoir, le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 Décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des Impôts.

En conséquence elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 834,00 €.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le gérant au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit

exercice.

L'assemblée générale décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L223-19 du code du commerce en prend acte purement et simplement

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée générale décide d'approuver les rémunérations allouées à la gérance au cours de l'exercice écoulé,

Gérant : M. LATHUILIERE Maxime

Rémunération : néant

Cotisations prises en charge par la société : néant

Autre avantage : néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

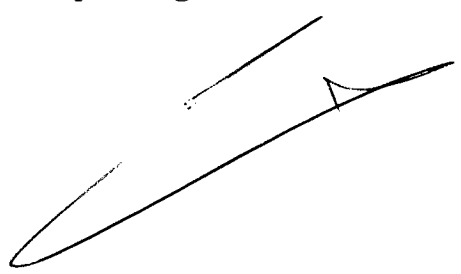
L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par le gérant.

Le président de séance,



Le gérant,

